REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2018

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2017
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - juin 2018
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE . TRIMESTRIEL - 2018 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Adrien BOSSARD, Françoise BOSTYN,Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Épagnette, vue depuis le site vers l'aval (Ph. E. RIETH, CNRS).
- Patère d'Amiens photo Irwin LEULLIER, Musée de Picardie.
MG_2943©irwin_leullier

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *François Vasselle (1924-2015)* par Didier BAYARD & Noël MAHÉO

9 • *Un nouveau jalon pour le Gravettien du Nord de la France à Catigny (Oise)* par Clément PARIS, Sylvie COUTARD & Jean-Luc LOCHT.

23 • *L'étude des terres cuites architecturales antiques à Château-Thierry (Aine). Méthodologie et perspectives* par Guillaume LEBRUN avec la collaboration de Sébastien ZIEGLER.

43 • *Les oies du site castral de Boves au Xe siècle. Tentative d'identification des individus domestiques* par Colin DUVAL, & Benoît CLAVEL.

61 • *Un établissement du XIIe siècle à Braine (Aisne)* par Laurent DUVETTE en collaboration avec Marie-Christine LACROIX.

77 • *Bruyères-et-Montbérault "Les Raidons" (Aine). Le cimetière de l'Hôtel-Dieu ? (XIIIe-XVIIe siècles)* par Thierry GALMICHE & Nadège ROBIN avec la collaboration de Gilles DESPLANQUE, Gaëtan JOUANIN & Vincent LE QUELLEC.

115 • *Les fouilles de la Porte de la rue de Meaux à Senlis (Oise)* par Christophe HOSDEZ, Marion SEVASTIDES & Benoît CLAVEL.

153 • *L'épave du milieu du XVIIIe siècle d'Épagnette dans le fleuve Somme (Picardie, France). Un bilan provisoire de la fouille subaquatique (2011-2016)* par Éric RIETH.

UN ÉTABLISSEMENT DU XIIe SIÈCLE À BRAINE (AISNE)

Laurent DUVETTE
en collaboration avec Marie-Christine LACROIX et
avec les contributions de Tahar BENREDJEB et Philippe RACINET

Ce lieu, qui fut autrefois confondu avec le fisc mérovingien de *Brennacus*, est bien documenté pour la période romaine, son importance résultant du passage de la voie Soissons-Reims qui suivait elle-même la majeure partie du cours de la Vesle. Son nom est mentionné pour la première fois par Flodoard au IXe siècle sous le nom de *Brainam* (Flodoard a. 931, p. 49 et a. 950, p. 128). La parcelle étudiée, Braine "La Gare" située au lieu-dit "La Cave l'Abbé", est localisée au nord-ouest de la commune, sur une partie basse du relief environnant, pratiquement au point de convergence des eaux. Les recherches ont porté sur une surface d'environ 2,8 hectares correspondant à l'emprise de la future déviation de la RN 31 reliant Braine à Courcelles-sur-Vesle (fig. 1, 2, 3). Cette intervention s'est déroulée durant l'hiver 1993/1994. Le site a été divisé en trois zones

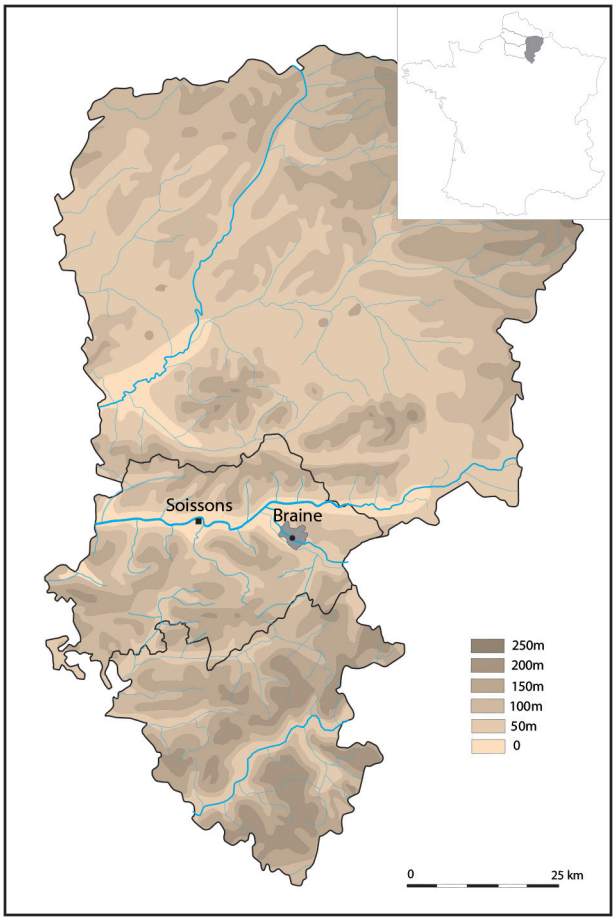

Fig. 1 -Localisation.

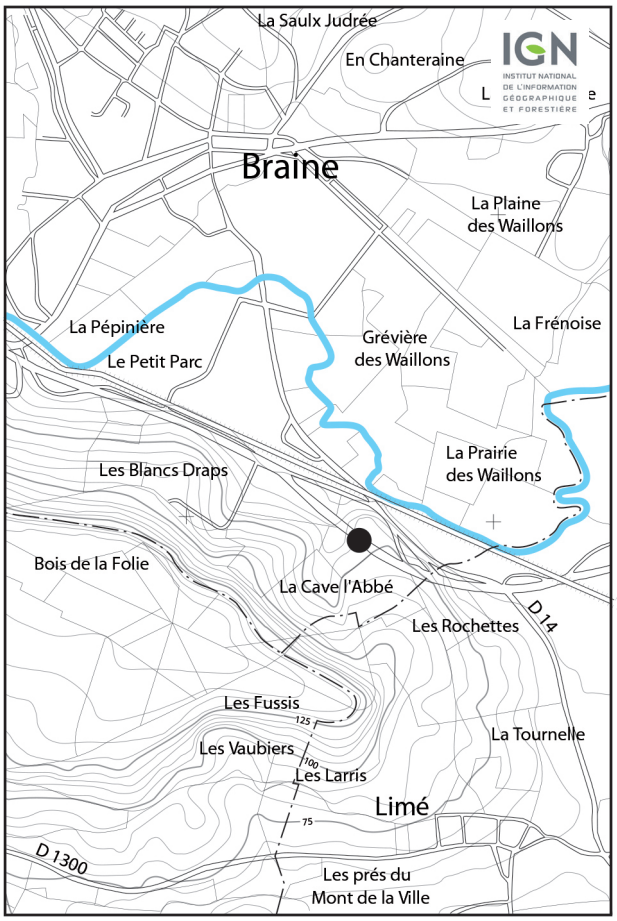

Fig. 2 - Extrait 1/25000e carte IGN n° 2611E, © IGN-2017, reproduction interdite. Autorisation n° 60.17006

distinctes. La zone 2 n'a livré aucun vestige et seule une fondation d'orientation nord-est, sud-ouest a été dégagée dans la zone 2. La zone 1, intégralement décapée, recelait l'essentiel des vestiges mis au jour sur environ 1 300 m². Ils se développent au nord, hors emprise (fig. 6) (Duvette *et al*. 1994).

LE CADRE GÉOLOGIQUE

Le secteur est marqué par une dénivellation relativement importante. L'amplitude altimétrique entre le point le plus élevé et le point le plus bas atteint environ 10 m sur une distance de 80 m (8 %).

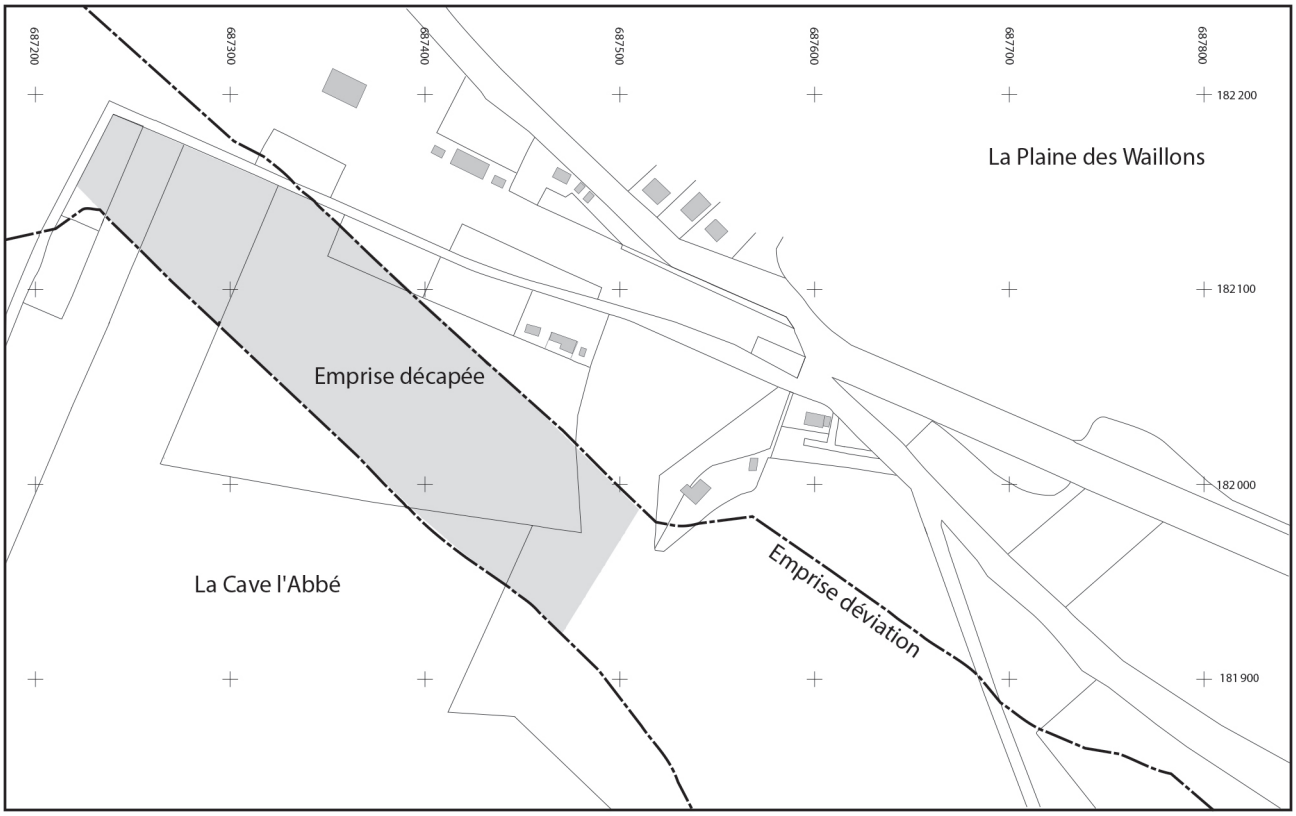

Fig. 3 - Extrait cadastral.

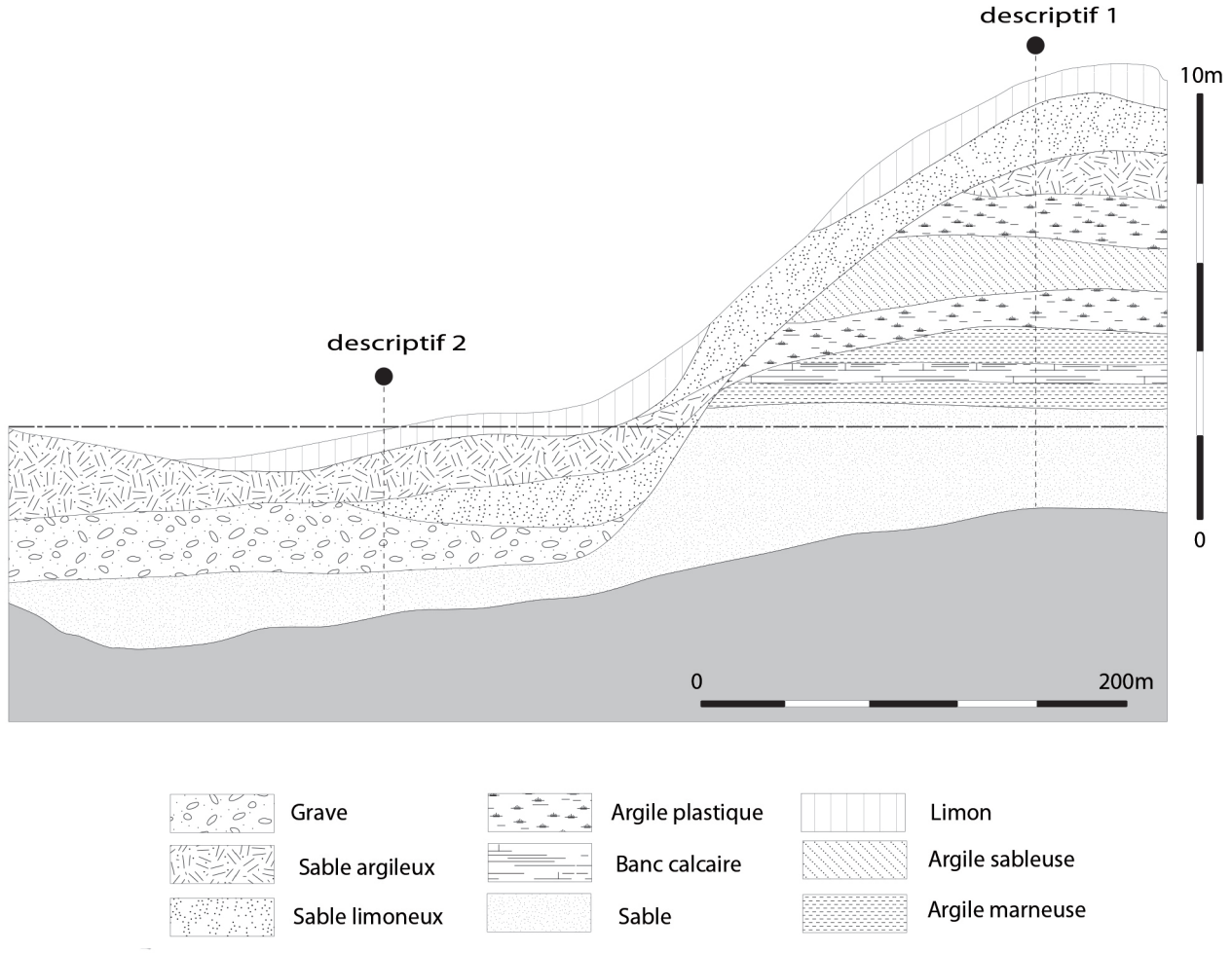

Fig. 4 - Coupe géologique (source DDE).

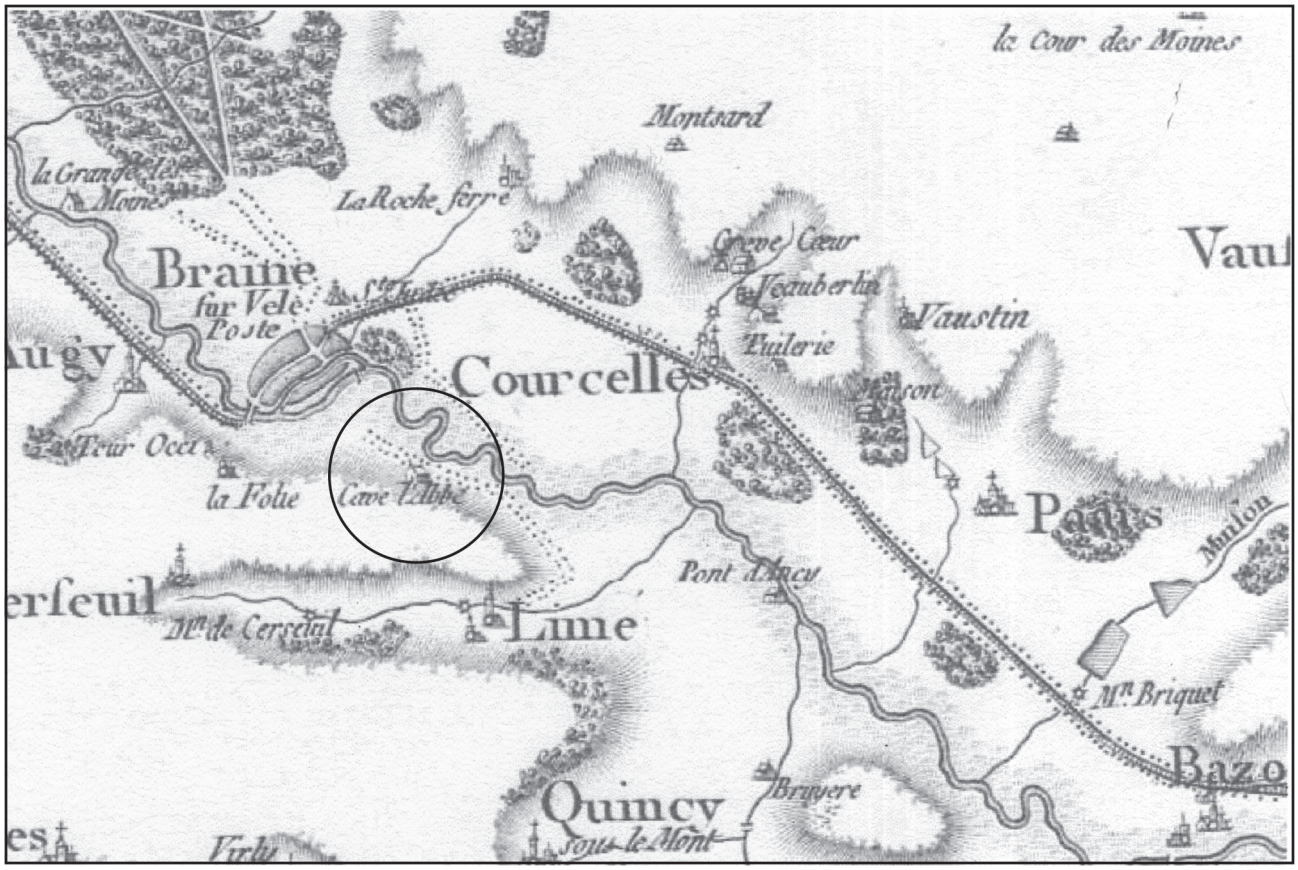

Fig. 5 - Extrait de la carte de Cassini.

Une étude géotechnique réalisée pour la direction départementale de l'équipement permet de dresser un profil géologique correspondant à un transect longitudinal sous la future chaussée. Bien que celui-ci ne constitue pas une coupe réelle de la vallée, ces informations nous renseignent sur la nature des couches (fig. 4). Au point le plus haut, correspondant à un éperon du plateau, la base de la coupe est composée de sable thanétien. Une séquence calcaire est intercalée entre deux dépôts d'argile sparnacienne. Une formation d'argile sableuse sépare deux strates d'argile plastique également d'origine sparnacienne. Une couche sablo-argileuse est recouverte par un dépôt de sable limoneux cuisien. Ces deux derniers niveaux datent de l'Éocène inférieur. Au point le plus bas, se rapportant à la base de la basse terrasse, un niveau inférieur de sable thanétien est recouvert par une séquence de grave d'origine alluviale. À l'origine du versant se développe un lit de sable limoneux cuisien, scellé par un dépôt de sable argileux. Ces deux derniers niveaux correspondent à des colluvions anciennes postérieures à la mise en place de la grave. Sur ces deux secteurs, la surface est composée de limon sableux moderne.

LE CADRE HISTORIQUE

Durant la période qui nous intéresse, Braine possédait deux établissements religieux : une abbaye prémontrée et un prieuré clunisien.

Saint-Yved est attestée comme l'éponyme d'une collégiale castrale qui fut bâtie *intra-muros* et dont il ne reste aucun vestige. Elle aurait été ensuite, en accord avec l'évêque de Soissons, réformée par les seigneurs de Braine dès avant 1132, réforme consolidée ou relancée par des prémontrés entre 1132 et 1135. Nous ignorons si les premiers chanoines séculiers ont continué un temps à vivre aux côtés des prémontrés. Aujourd'hui, seule l'église, devenue définitivement église paroissiale en 1837, subsiste encore au cœur de l'actuelle bourgade. Restaurée à partir de 1829, elle a été classée monument historique en 1840. Les autres bâtiments de l'abbatiale ont été largement détruits et le site profondément remanié par les réaménagements du château et du parc de Braine au XVIIIe siècle.

Le prieuré clunisien localisé également hors des murs, dans le bourg de Saint-Rémi n'est pas attesté avant le début du XIIe siècle. Dédié à Saint-Rémi, il dépendait de La Charité-sur-Loire. En 1153, il entra en conflit avec Saint-Yved qui avait entrepris de construire un nouveau moulin. Il fut ruiné au XVIIIe siècle.

Signalons l'existence d'une maison-Dieu fondée en 1201 par la dame de Braine, Agnès III. Enfin, les vestiges d'un établissement situé *extra-muros* sont décrits en 1177 comme ceux d'une « vieille abbaye » (Guyutjeannin 2000, p. 13-19).

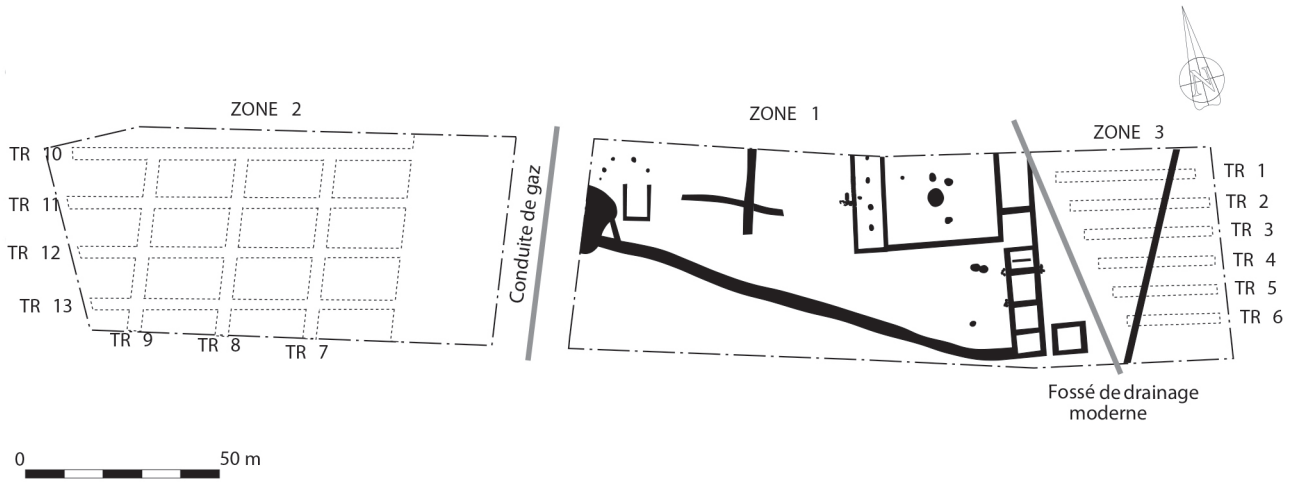

Fig. 6 - Contraintes, tranchées et décapages.

DESCRIPTION DES STRUCTURES

La zone décapée (fig. 7) est limitée par un fossé (46) orienté nord-ouest/sud-est. Il devait probablement changer de direction aux environs de la conduite de gaz dont l'emplacement n'a pu être décapé. Les quatre tests réalisés laissent apparaître une stratigraphie complexe. Les remblais sont composés d'une alternance de dépôts hydromorphes très organiques de couleur grisâtre et de dépôts limoneux orangés (fig. 8). Cette sédimentation est typique des fossés de drainage ayant une durée d'utilisation longue. Elle est le reflet d'une mise en eau suivi d'un dépôt naturel. Ce fossé devait probablement protéger le site du ravinement.

À l'est, un édifice structuré s'organise autour d'une cour close par un muret et dotée d'un puits central. À l'ouest, un bâtiment est localisé à l'écart, mais en respectant toutefois l'orientation générale.

L'aile ouest de l'édifice oriental est constituée par le bâtiment 2. La fouille stratigraphique a permis d'isoler trois phases distinctes.

Une première phase n'est matérialisée que par deux fosses (172, 173) creusées dans le substrat et scellées par le niveau de sol 163. La fosse 172 atteint 1,5 m sur 1 m, pour une profondeur de 0,40 m. La seconde fosse, en limite d'emprise, a une profondeur de 0,50 m (fig. 9, 10). Leur fonction ne peut être précisée.

Malgré les réaménagements postérieurs, il est possible de distinguer une seconde phase qui se caractérise par la mise en place d'un bâtiment excavé de 6,50 m pour une longueur minimum de 24 m. Ses parois sont érigées sur des sablières basses. Il en subsiste la sablière ouest (st. 165) d'environ 0,80 m de large pour une profondeur de 0,30 m en moyenne dans laquelle sont aménagés deux calages de poteaux (178, 179). Cet ensemble est contemporain du sol 163 placé entre le substrat et la couche 133 composée essentiellement de charbon de bois (fig. 9, 10).

Un four (171) en rapport avec une activité de bronzier a été reconnu (fig. 11). La profondeur conservée est de 1 m pour un diamètre moyen d'environ 2,20 m. Le laboratoire est constitué d'une fosse ovoïde avec, au fond, un alandier véhiculant la chaleur. Les parois sont rubéfiées de manière inégale, la partie nord ayant subi davantage l'action du feu. Les différents remblais de la chambre de chauffe ont livré des éléments de démolition du dôme ainsi que des scories de bronze (environ 3 kg) et un fragment de moule à cloche (dans la couche 170). Deux portions du sol situées aux abords immédiats, altérées par la chaleur, constituent les niveaux de travail. La chaîne opératoire est décrite et illustrée dans l'encyclopédie Diderot et d'Alembert (fig. 12). Au nord, en limite d'emprise, quatre fosses (174, 175, 176, 177) recoupent le sol 163 et sont scellées par le sol postérieur 131. Leur diamètre varie de 0,55 m à 1,20 m pour la plus importante et leur profondeur varie de 0,20 m à 0,70 m. Deux fosses quadrangulaires (180, 182) sont situées à proximité du four. Leurs dimensions sont comprises entre 0,80 m et 1 m pour une profondeur de 0,30 m. Entre les deux, la fosse circulaire 181 a un diamètre de 0,60 m et une profondeur de 0,40 m. Elles sont comblées de sable grisâtre contenant quelques particules de charbon de bois. La structure 183 de forme longitudinale irrégulière a une profondeur de 0,15 m. Enfin, quatre trous de poteau dessinant un plan trapézoïdal (186 à 189) ont un diamètre de 0,40 m pour une profondeur de 0,20 m.

Au cours de la troisième phase, le niveau est exhaussé par un apport d'environ 0,20 m d'épaisseur (132) surmonté par un niveau de sol (131). Le bâtiment est reconstruit sur le même plan, mais cette fois avec des murs en pierres calcaires. Il en subsiste

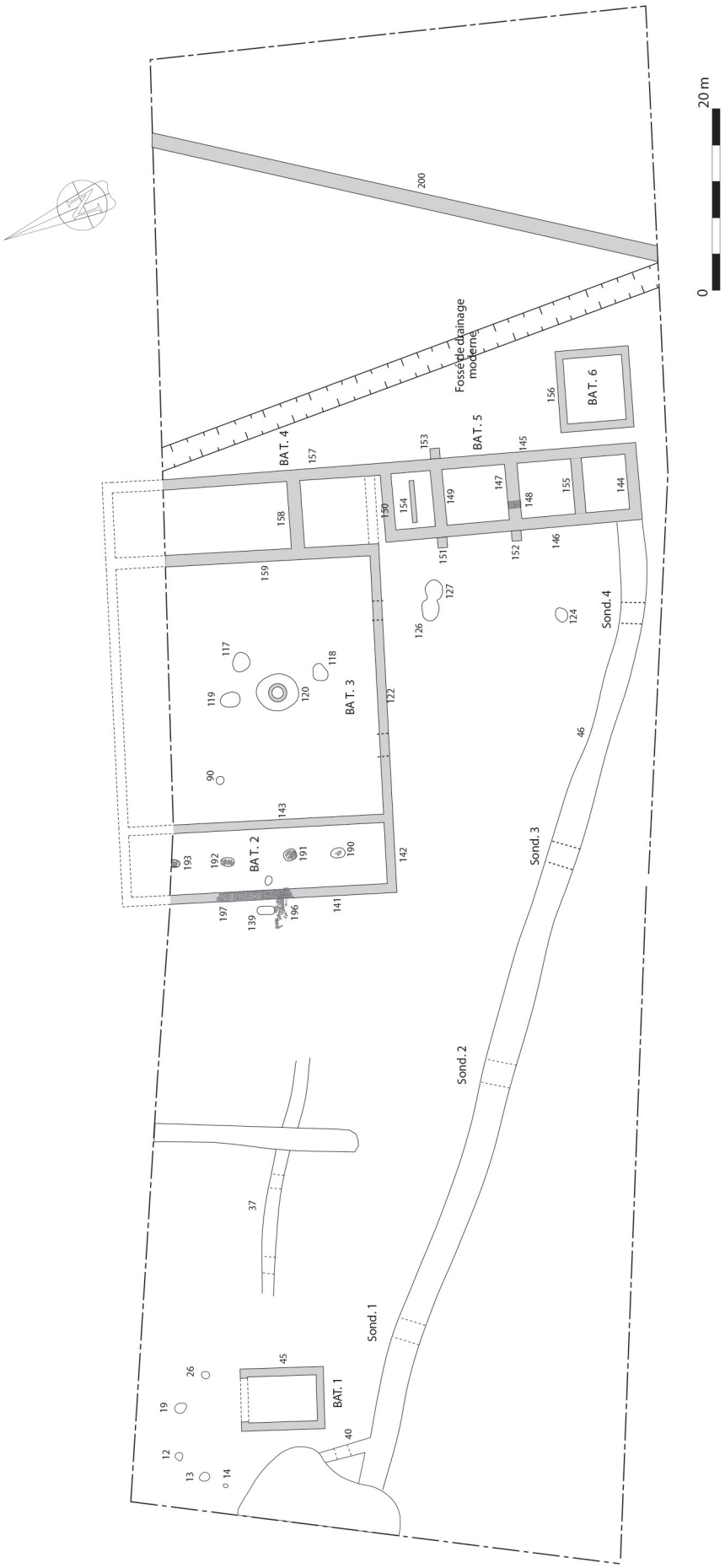

Fig. 7 - Plan Masse.

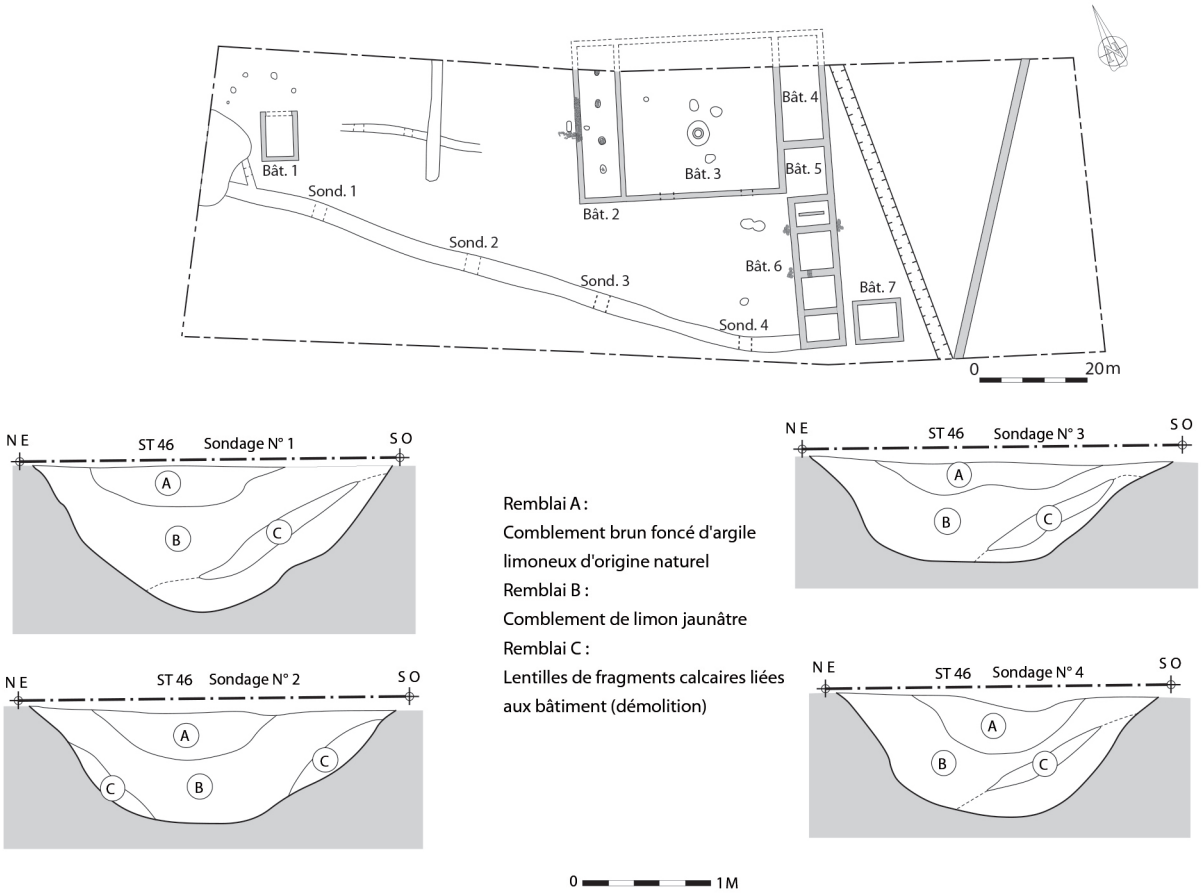

Fig. 8 - Sondages réalisés dans le fossé 46

les tranchées de récupération (141, 142, 143) et des portions maçonnées (197, 198). Le mur 197, large de 1 m, est composé d'un blocage de divers éléments noyés dans le mortier et de parements relativement réguliers. L'accès 198 est marqué par deux pierres de grandes dimensions. La marche restée en place (1,30 m sur 0,40 m sur 0,20 m) présente sur l'arête exposée des traces d'usure caractéristiques. La toiture était supportée par des poteaux fondés sur quatre plots en pierres calcaires (190 à 193).

À l'ouest, le muret 196 (3,50 m sur 1 m de large), de même facture que les précédents et conservé uniquement sur un rang, semble correspondre à une adjonction postérieure.

L'aile orientale est constituée par le bâtiment 4 extrêmement arasé. Ses fondations, constituées de blocs calcaires grossièrement équarris noyés dans un mortier jaunâtre, ne sont conservées que sur 15 cm d'épaisseur. Il est probable que le retour sud, dans l'axe du mur 122 ait complètement disparu. Il est subdivisé en deux pièces de surface inégale, la plus importante mesurant au moins 14 m sur 7 m, la plus petite, 7 m sur 7 m (49 m²).

Les bâtiments 2 et 4 encadrent une cour (limitée par un muret reconnu sur une longueur de 28 m. Il est fondé sur une assise épaisse de 1 m, constituée de blocs calcaires, grossièrement taillés, noyés dans un agglomérat de mortier de couleur jaune. L'espace interne est occupé par un puits (120) occupant une position pratiquement centrale. Sa fosse d'installation, de forme tronconique, atteint un diamètre d'environ 4 m. À sa base, apparaît le parement du puits partiellement récupéré. Il est composé de blocs calcaires soigneusement équarris (dimension moyenne : 15 sur 20 cm). Il est encadré par trois fosses ovoïdes (119, 117, 118) profondes de 0,20 m et comblées d'un même sédiment. Leur fonction ne peut être déterminée. À l'écart, est creusée une autre fosse aux parois quasiment obliques (90) de 0,80 m sur 0,70 m, pour une profondeur de 0,30 m.

Cet ensemble se développe hors emprise. Une tentative de restitution peut être proposée à partir du bâtiment 2, si l'on suppose que la toiture ne reposait que sur quatre poteaux. Si nous reportons la distance entre le plot 190 et la tranchée 142 (4,20 m) au nord-est, il est possible de déduire le mur manquant à partir du plot 193 en rajoutant une distance similaire. La longueur restituée atteindrait alors environ 28 m et peut être attribuée au bâtiment 4 et à la cour.

Les éléments de datation, provenant essentiellement des fragments de céramique

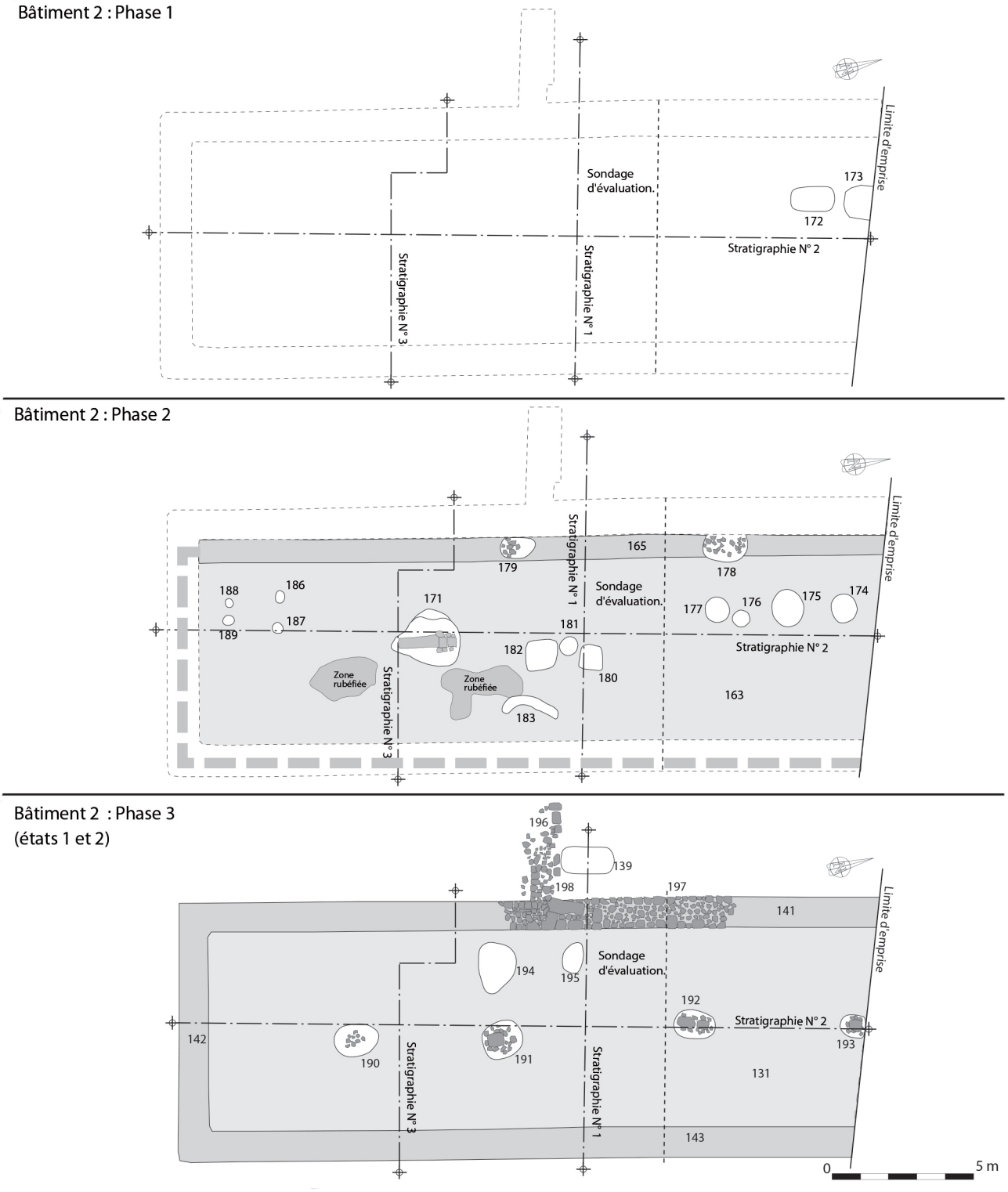

Fig. 9 - Phasage du bâtiment 2.

recueillis dans les remblais du puits et du bâtiment 2, s'étalent sur une période très courte, entre le milieu et la fin du XIIe siècle.

Au sud, les bâtiments 5 et 6 sont matérialisés par des fondations en craie damée qui ne sont conservées que sur une dizaine de centimètres au maximum. Le mode de construction différent et la légère variation d'orientation observée pourraient éventuellement indiquer une extension postérieure. Le bâtiment 5 est matérialisé par des fondations (144-147, 149-150, 155) larges d'environ 1,20 m. Les façades est et ouest étaient contrefortées comme l'indique trois soubassements de forme quadrangulaire, composées de pierres calcaires grossières. Long de 28,5 m et large de 8,5 m (242,25 m^2), le bâtiment est divisé en quatre salles. Les salles 1 et 4 sont rectangulaires (4 m sur 6 m), les pièces centrales 2 et 3 sont carrées (6 m de côté). La pièce 1 est séparée en deux espaces par la fondation 154. Un foyer (148)

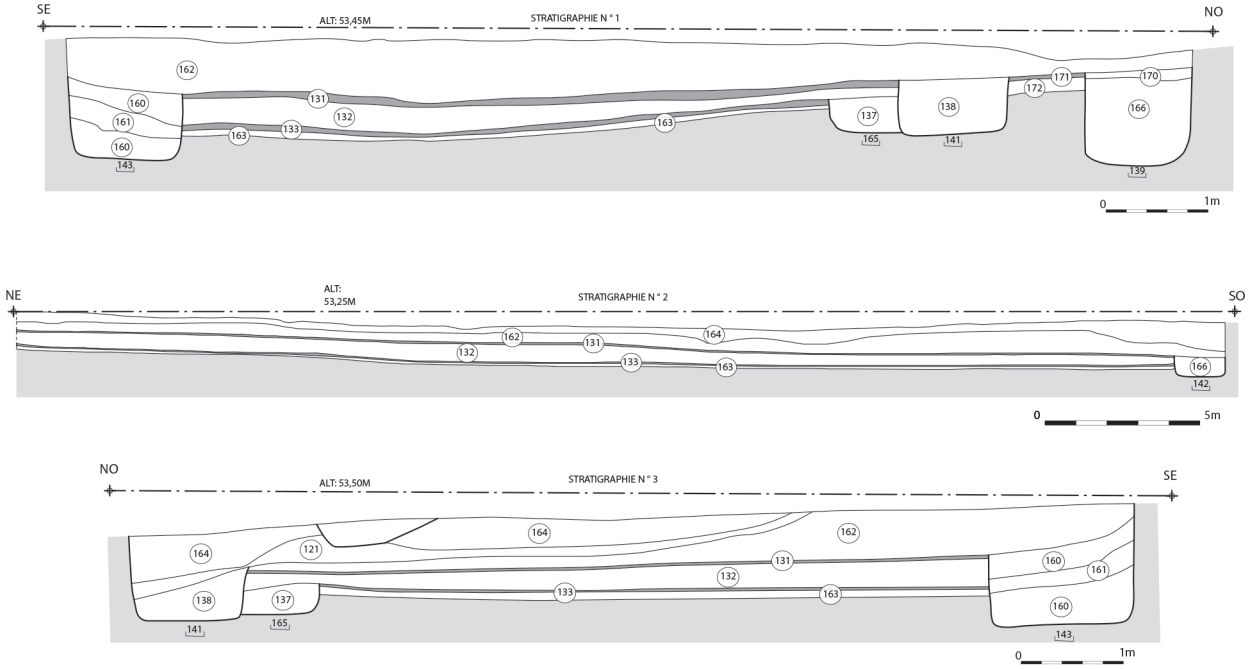

Fig. 10 - Coupes du bâtiment 2.

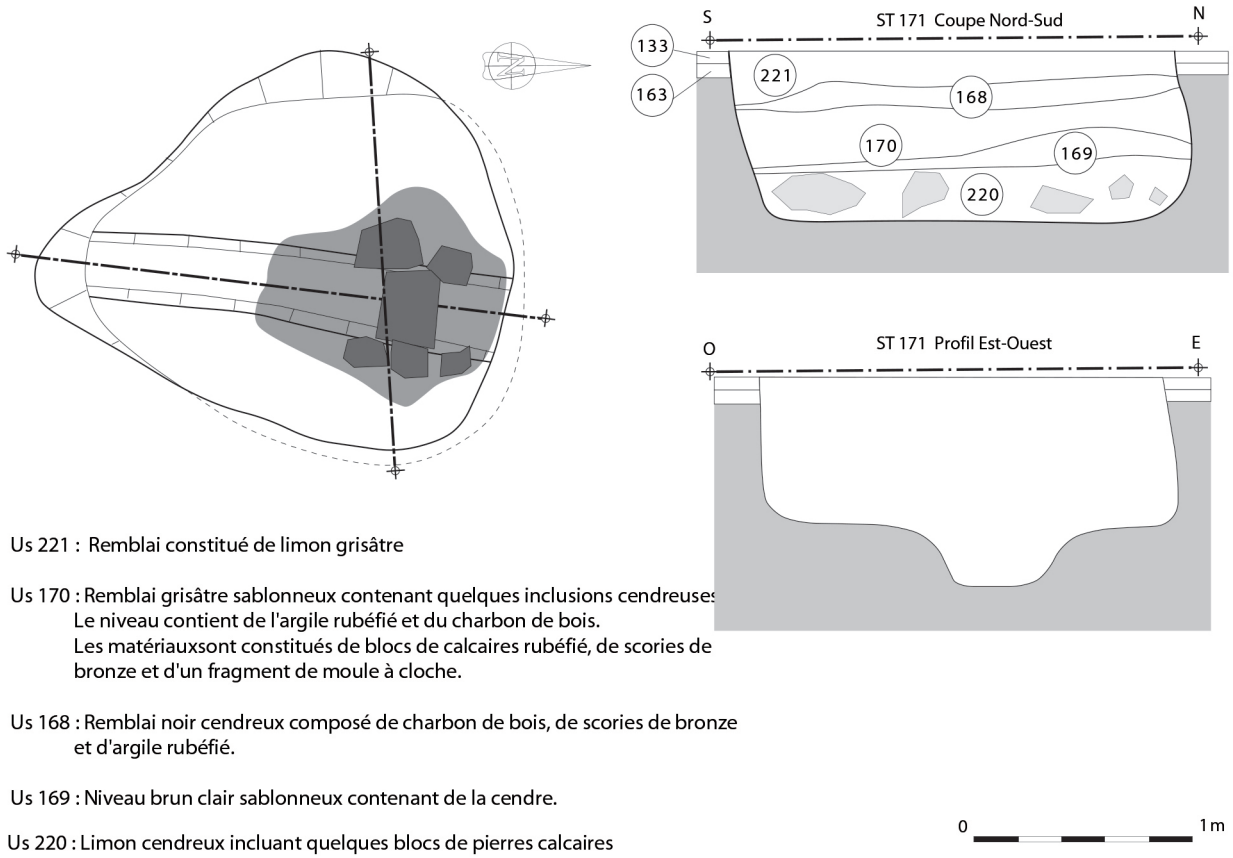

Fig. 11 - Le four 171.

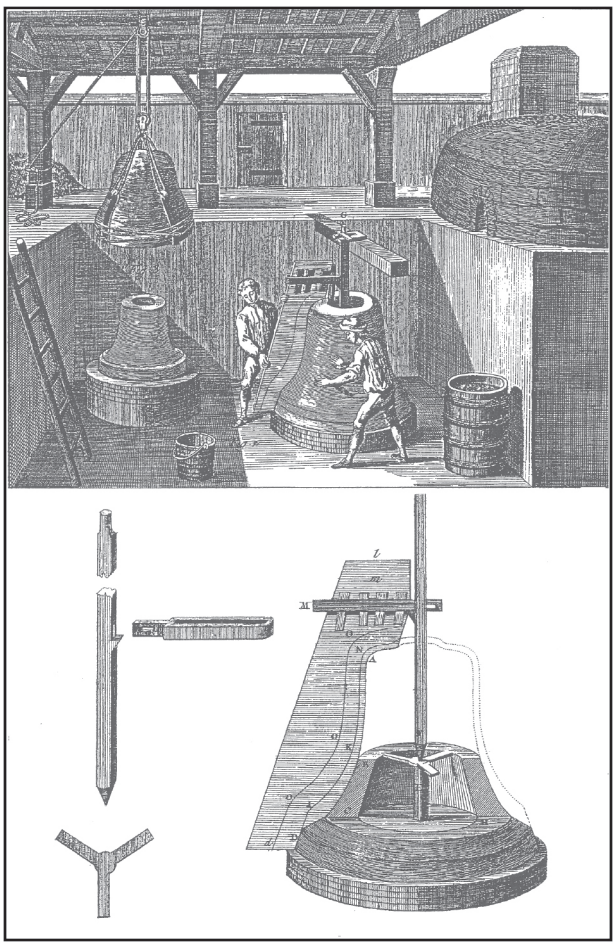

Fig. 12 - Fabrication d'une cloche (d'après Diderot et d'Alembert)

devant probablement chauffer la bâtisse et assurer une fonction culinaire est installé sur la fondation 147. Il est constitué de tuiles rubéfiées posées à plat. Le bâtiment 6 est localisé à l'est du bâtiment 5, dans l'axe de la pièce 4. Ses dimensions sont de 6 m sur 6,50 m (9 m^2).

Le bâtiment isolé 1 est particulièrement arasé, le segment septentrional de la fondation de craie ayant totalement disparu. Cet édifice rectangulaire atteint 7,5 m de largeur pour 9,5 m de longueur (71,25 m^2).

La fondation 200

Cette fondation, reconnue à l'est des édifices, se développe suivant une direction nord-est/sud-ouest. Nous sommes probablement en présence d'un muret de soutien évoquant les cultures en terrasse afin de minimiser l'effet de lessivage des sols lors de fortes précipitations. Bien qu'aujourd'hui les principales cultures rencontrées aux alentours soient les céréales ou la betterave fourragère, la topographie du lieu a été propice au Moyen Âge à la culture de la vigne. La parcelle contiguë de la fouille recèle encore une cave du XIIIe siècle partiellement comblée. Une butte naturelle relativement élevée qui n'est pas sans évoquer une motte féodale caractérise le lieu. Une rapide enquête auprès du propriétaire actuel a permis d'apprendre que lors de travaux de terrassement, celui-ci avait touché des éléments calcaires de grosses dimensions qu'il avait lui-même interprétés comme étant d'anciennes fondations.

ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE
(Marie-Christine LACROIX)

Présentation du corpus

Le mobilier céramique (7 295 grammes pour 972 tessons) se caractérise par une forte homogénéité, en dépit des nuances stratigraphiques observées. Les trois contextes dont l'effectif est significatif (84 % du corpus en NR) correspondent à des niveaux d'occupation (162, 132) et à un puits (120). S'ils appartiennent à des séquences distinctes qui se sont succédées très rapidement. En effet, elles ont livré un mobilier dont les pâtes et les formes sont identiques (en dépit des différences importantes de proportion des groupes techniques). En conséquence, l'ensemble a été traité comme un seul lot.

La fragmentation importante et l'absence de formes reconstituables sont des indices typiques de la céramique découverte dans des remblais et couches d'occupation. Les zones de rejets et les dépotoirs devaient se situer hors du périmètre fouillé. D'autre part, la céramique médiévale de cette région de l'Aisne est encore inconnue et il est indispensable de se référer à des travaux beaucoup plus lointains. Ce facteur, associé à la faiblesse quantitative et qualitative du lot, oblige à considérer les datations proposées comme hypothétiques.

Les productions

Le lot se caractérise par une grande homogénéité de pâte et, de manière moins évidente, de formes (fig. 14). Selon le mode de comptage, 86 à 89 % de la céramique correspond à une pâte blanche ou légèrement rosée (groupe technique 1). Très tendre (rayable à l'ongle), cette production est truffée de fines inclusions visibles : sables rouge, gris ou noir et paillettes de micas. Les tessons les plus épais montrent parfois un cœur gris mais, d'une manière générale, la cuisson semble avoir été parfaitement maîtrisée. La surface externe des fragments présente presque toujours des fines rayures dues au déplacement des inclusions par le fait d'un lissage grossier. L'origine de cette production est indéterminée. Il existe peu de comparaisons proches mais vers l'ouest ou le sud, les pâtes apparaissent globalement plus dures et sonores, d'une teinte nettement beige, ocre jaune ou brune. Il semble donc qu'on ne puisse pas rapprocher la céramique de Braine des ateliers occidentaux connus de l'Oise : Noyonnais et Compiègnois ou, plus au sud dans l'Aisne, de Coincy-la-Poterie (Mouny 2013a p. 210). Si l'on ne peut exclure une fabrique strictement locale (des bancs d'argile plastique sont

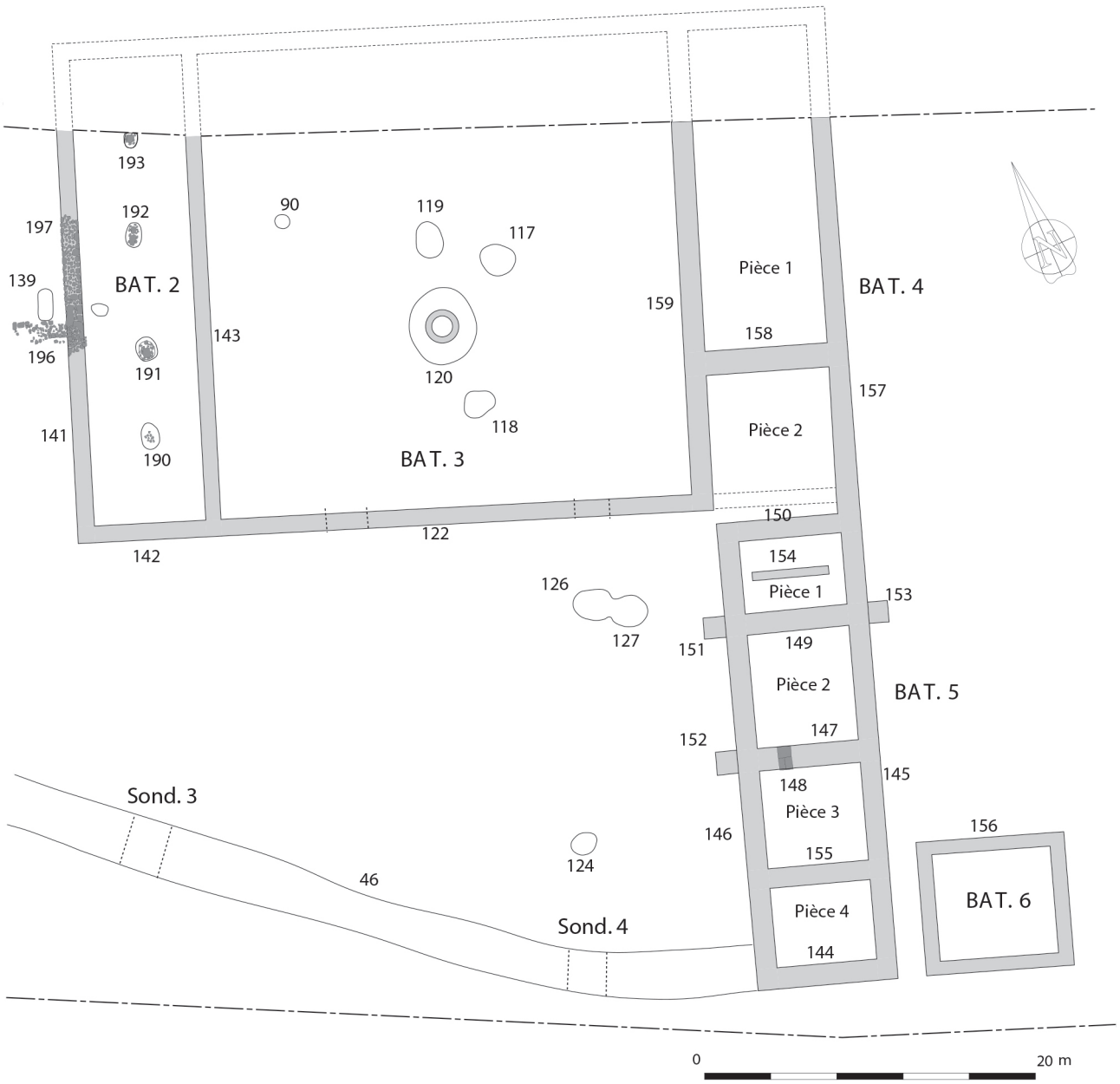

Fig. 13 - Plan de détail des bâtiments 2 à 6.

présents sur le site), peu ou pas diffusée, l'hypothèse d'une provenance plus orientale, rémoise, est sans doute à explorer.

La production glaçurée (groupe technique 2) représente 9 à 13 % de l'ensemble selon le mode de comptage. La très grande majorité des tessons glaçurés (près de 94 % en NR) provient du niveau 132, qui correspond à un exhaussement de sol lié à une réfection du bâtiment 2. C'est aussi ce contexte qui a livré les tessons les plus décorés ce qui confère à l'ensemble un caractère singulier, peut-être de nature élitaire. Il s'agit toujours d'une glaçure jaune-verte hétérogène appliquée par projections de fondants sur la face externe. La pâte qui la reçoit est de même nature que celle précédemment décrite et dénote une fabrique identique. Seule exception, le tesson d'anse 179-1 correspond à une pâte beige proche de productions connues par ailleurs. Le mode d'application parcimonieux de la glaçure et la très grande fragmentation du lot expliquent certainement la faible proportion de cette production et surtout, l'absence surprenante de couverte sur certains tessons, d'anses notamment.

Les autres productions repérées sont anecdotiques (groupe technique 3). Il s'agit de cinq tessons en pâte brune grossière, d'un tesson en pâte rose vif, d'un tesson en pâte grise et enfin d'un minuscule fragment peint en rouge.

Les formes

Les formes identifiées, qui se réfèrent au répertoire du site *Iceramm*, sont de deux types : les pots à cuire et les pichets.

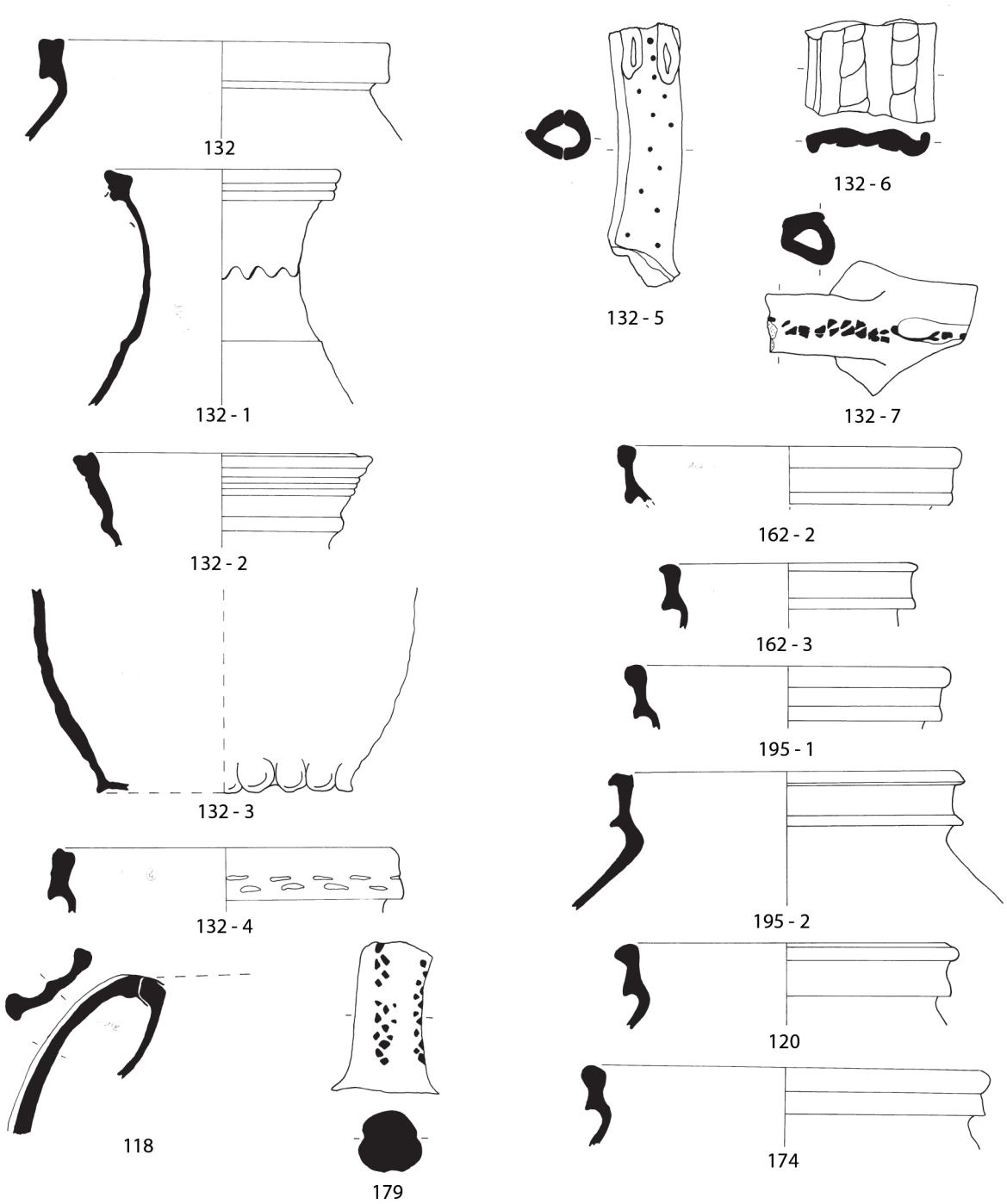

Fig. 14 - La céramique.

Les pots les plus nombreux sont ceux à lèvres en bandeau (type 1-3 d'Iceramm). Ils montrent de nombreuses variantes morphologiques et il est difficile de les classer dans une période de production. Néanmoins, leur faible hauteur et leurs arêtes vives sont plutôt caractéristiques du XIIe siècle. On peut les rapprocher par exemple des ateliers du Noyonnais datés de la fin du XIIe siècle (Lacroix 1998, p. 211 ; Mouny 2013a, p. 121). Ce type coexiste avec des pots dotés d'un rebord formant un bandeau moins affirmé, presque archaïque, correspondant au type 1-2 d'Iceramm (132-8 ; 132-4). Cette association des deux catégories de bandeaux a déjà été constatée sur d'autres sites pour des lots datés entre le milieu du XIe et la première moitié du XIIe siècle. C'est le cas en Île-de-France notamment, à Bullion, Sonchamp dans les Yvelines et Marly-la-Ville dans le Val d'Oise (Lefevre 2009, p. 225). Les fonds, en presque totalité, sont plats et ont subi un raclage de la surface externe, la liaison panse-fond formant un angle vif.

Deux types de pichets sont identifiables mais il subsiste des incertitudes en raison du médiocre état de conservation. Le premier (type 3-1 d'Iceramm) est représenté par le tesson 118-1. Il correspond à une forme dotée d'un col court à lèvre rectangulaire sur laquelle s'attache une anse plate à bourrelets. Ce

récipient est généralement pourvu d'un bec pincé à l'opposé. Le fragment d'anse plate appartient aussi à cette forme (132-6) ainsi que, probablement le fragment de fond stabilisé par des languettes pincées (132-3). Des pichets de ce type ont notamment été mis au jour dans l'atelier de Pont-L'Évêque, daté de la fin du XIIe siècle (Lacroix 1998, p. 212). D'autres exemplaires sont issus de contextes de consommation datés de la première moitié du XIIe siècle à Sonchamp, dans les Yvelines (Lefevre 2009, p. 232).

Le second type (type 1 d'Iceramm) est un récipient muni d'un col haut et étroit, doté d'une anse généralement ronde, attachée sur la lèvre ou le col. Il est représenté par le tesson 132-1, exemplaire assez abouti quoique très lacunaire ainsi que par plusieurs fragments d'anses rondes, pleines ou creuses. Ces pichets sont usuellement couverts de glaçure mais son absence sur de nombreux tessons n'est pas significative, compte tenu de la fragmentation et du mode d'application économe. L'apparition de cette forme est communément datée du XIIe siècle. On la trouve en contexte de production à Fosses (Val d'Oise) où certaines pièces sont plutôt pourvues d'une anse plate, ainsi qu'à Noyon (Oise). Elle se diffuse et perdure avec des variantes morphologiques et ornementales (Guadagnin 2007, p. 88, 120 ; Mouny 2013a, p. 128).

Les décors

Les décors sont peu nombreux mais parfaitement exécutés. Le plus fréquent consiste en l'application de petites bandes de pâte soigneusement ornées de marques imprimées au doigt. Elles se trouvent le plus souvent sur les anses plates, pour faciliter la préhension, ou parfois sur la panse des grandes poteries en guise de renfort. De fait, il semble que les bandes rapportées jouaient un rôle à la fois fonctionnel et décoratif. Cet élément additionnel est bien connu sur la céramique médiévale de l'Île-de-France et de Picardie et ne constitue pas un repère chronologique fiable.

Parfois les petites bandes rapportées sont ornées de triangles et de losanges imprimés à la molette, associés à une glaçure. Ces motifs se retrouvent aussi sur certaines anses, où ils sont appliqués directement sur la surface (179-1 ; 132-7).

Un autre décor, observé sur trois tessons de lèvre, consiste en deux rangées décalées d'incisions en forme de grains de riz (132-4). Le positionnement et le type même du motif paraissent atypiques dans le répertoire décoratif de la céramique médiévale.

Un vase d'un type particulier présente le décor d'une ligne ondée incisée, située sur l'épaulement (132-1). Moins rare, ce motif se retrouve sur un pichet ou cruche à anse plate des ateliers de Fosses daté du début du XIIe siècle (Guadagnin 2007, p. 120). Il est aussi présent sur une oule du XIIIe siècle du site des Hallettes à Compiègne (Lacroix 1997 p. 153).

La finesse d'exécution des décors est particulièrement perceptible sur une anse creuse zoomorphe (132-5) qui appartenait à un pichet à col haut de type 1 comme le prouvent plusieurs découvertes comparables. Deux petites bandes de pâte, étirées et façonnées en forme d'oreille animale, sont fixées à son sommet. Des petits trous parsèment l'anse et évoquent un pelage ou des écailles. Bien que la liaison avec le col ou la lèvre du vase ne soit pas conservée, il est certain que l'anse se terminait en forme de gueule mordant le rebord du vase. Des pichets munis d'anses analogues zoomorphes ont été découverts à Paris, à Saint-Denis et à Rouen où ils sont généralement datés du XIIe siècle (Nicourt 1986, p. 248 et 316). À Fosses (Val d'Oise), les ateliers

	GT 1 : pâte blanche		GT 2 : pâte glaçurée		GT 3 : autre production		**Totaux**	
	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	**NR**	**Poids**
St. 046	1	20	0	0	0	0	**1**	**20**
St. 174	11	150	0	0	0	0	**11**	**150**
St. 178	11	150	1	10	0	0	**12**	**160**
St. 179	15	165	1	20	0	0	**16**	**185**
St. 118	22	280	0	0	0	0	**22**	**280**
St. 119	32	400	0	0	0	0	**32**	**400**
St. 195	60	325	1	5	0	0	**61**	**330**
Niv. 162	162	1 190	5	15	6	120	**173**	**1 325**
Niv. 132	232	1 955	119	605	0	0	**351**	**2 560**
St. 120	291	1 880	0	0	2	20	**293**	**1 900**
Totaux	***837***	***6 510***	***127***	***650***	***8***	***140***	**972**	**7 295**

Répartition en Nombre de Restes et en poids (grammes) de la céramique par contexte (structures et niveaux) selon les groupes techniques

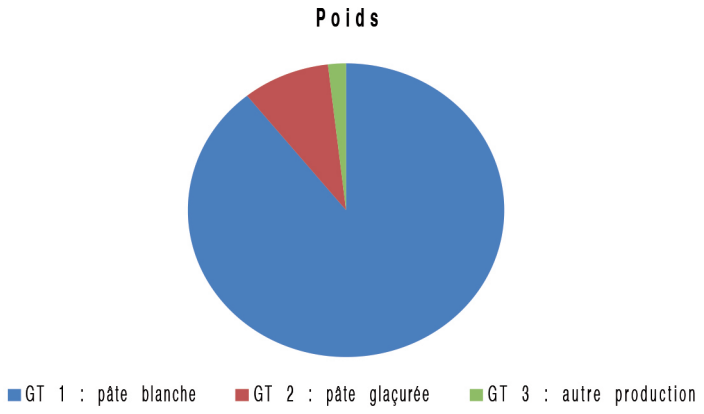

Part de chaque groupe technique calculé selon le poids

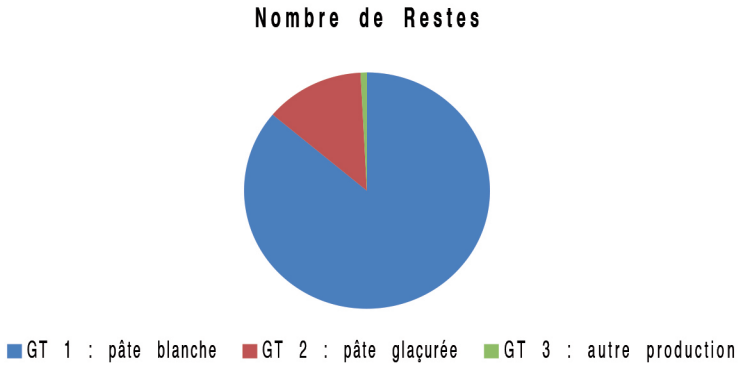

Part de chaque groupe technique calculé selon le nombre de restes

de production ont livré des pièces similaires, datées pour les plus anciennes du XIe siècle. Au cours du XIIe siècle, la représentation zoomorphe évolue et devient plus stylisée, avec la transformation des « oreilles » en un simple ergot ou poucier (Guadagnin 2007, p. 90-91). Ces références apparaissent plutôt exceptionnelles car la découverte de pichets possédant cette ornementation animalière est rare dans les contextes de consommation fouillés récemment. Par exemple, un fragment a été mis au jour à Paris, rue de Rivoli (Claude 2011, p. 87) et un second à Étampes dans l'Essonne (Claude, 2012 p. 70). Dans ces cas, les contextes de découverte ne sont pas spécifiques à un environnement particulier. La rareté de ces pièces témoigne plutôt en faveur d'un milieu privilégié.

Conclusion

La céramique du site peut être datée du XIIe siècle, plutôt la première moitié du XIIe siècle. Mais en l'absence de références locales il n'est pas possible de l'affirmer. Même s'il ne s'agit pas d'un argument rédhibitoire, on constate le petit nombre de lèvres en bandeau de type archaïque, et surtout l'absence de cruche à bec tubulaire et de céramique peinte, éléments plutôt caractéristiques du XIe et du début du XIIe siècle. L'homogénéité du lot laisse supposer une source d'approvisionnement unique, peut-être locale ou orientale et perméable, par les décors, à certaines influences plus lointaines. La qualité globale de l'ensemble, perceptible par la variété des catégories morphologiques et le soin porté à l'ornementation, semble indiquer un mode de consommation plutôt élitaire.

Catalogue des pièces dessinées

118-1 : fragment de lèvre munie d'une anse plate, pâte blanche, orientation incertaine.

120-1 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche.

132-1 : fragment de col de pichet, pâte blanche à surfaces rosées, motif incisé en ondes.

132-2 : fragment de lèvre appartenant probablement à une forme fermée, pâte rose à surface beige, taches de glaçure jaune/verte éparses surface externe.

132-3 : partie d'un fond appartenant peut-être à 132-2, pâte rose à surface beige, taches de glaçure éparses, diamètre et orientation incertains.

132-4 : fragment de lèvre légèrement éversée, pâte rosée, décor de grains de riz.

132-5 : fragment d'une anse ronde creuse zoomorphe, pâte blanche à coeur gris.

132-6 : fragment d'une anse plate, pâte rose, deux bandes rapportées imprimées au doigt.

132-7 : fragment d'anse ronde et de panse (appartenant peut-être à 132-2 et 132-3), pâte rose à surfaces beiges, glaçure jaune/verte hétérogène,

décor imprimé sur l'arête supérieure de l'anse et sur la bande rapportée de la panse.

132-8 (remblai de démolition), fragment de lèvre en baguette, pâte blanche calcinée.

162-1 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche brûlée.

162-2 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche rosée.

174-1 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche, traces de suie.

179-1 : fragment d'anse ronde pleine, pâte beige, décor à la molette sur les trois faces visibles, glaçure jaune/verte hétérogène.

195-1 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche.

195-2 : fragment de lèvre en bandeau, pâte blanche.

INTERPRÉTATION

Les informations stratigraphiques sont maigres, une part significative des structures placées hors emprise échappe à notre analyse. Il en découle une large part d'interprétation autorisant plusieurs hypothèses quant à la nature précise de l'établissement.

L'étude céramique démontre une grande homogénéité concernant la chronologie du site. La nature excavée du bâtiment 2 a permis une meilleure conservation des niveaux appuyant le caractère synchrone des installations même si quelques réfections sont perceptibles. On peut déduire de ces informations, une utilisation relativement courte du site de l'ordre de quelques décennies.

L'implantation générale des constructions évoque un établissement monastique de type prieuré ou abbaye. Cette première interprétation repose sur la lecture du plan. Les bâtiments s'organisent autour d'une cour presque carrée autour de laquelle se distribue l'essentiel du bâti. L'hypothèse est fortement soutenue par la découverte d'indices trahissant le moulage d'une cloche sur place dans les niveaux primitifs du bâtiment 2.

Comme nous l'avons souligné en introduction, les textes mentionnent de manière très fugace l'existence du prieuré Saint-Rémi voisin, mais indépendant de l'abbaye de Saint-Yved au XIIe et XIIIe siècle. S. Prioux dans l'ouvrage intitulé *Histoire de Braine* indique clairement : *Ces religieux* (la communauté de Saint-Rémi) *qui vécurent très-long-tems en bonne intelligence avec leurs voisins (la communauté de Saint-Yved), n'ont laissé aucun titre qui les concerne… Vers la fin du XIIIe siècle, St-Rémi perdit le titre d'abbaye…* (Prioux 1846). L'auteur décrit dans ces passages la coexistence de deux établissements proches sans toutefois donner d'indices au niveau de la localisation précise de Saint-Rémi. Il est tentant de rapprocher cet établissement rapidement tombé en désuétude, aux vestiges découverts à Braine. La datation et la disposition générale des bâtiments concordent pour avancer cette hypothèse.

L'existence d'une ferme mentionnée dès le milieu du XVIe siècle au lieu-dit "La Cave l'Abbé" nous conduit à explorer une piste sensiblement différente. Le rapprochement avec les vestiges découverts à Braine est possible malgré un décalage chronologique important. Une occupation antérieure au XVIe siècle située hors emprise ne doit pas être exclue. Les productions de ce modeste établissement agricole étaient centrées sur l'agriculture, l'élevage et la culture de la vigne.

Cette autre interprétation découle du fait que le caractère monastique des vestiges reconnus lors de la fouille n'a pas été totalement démontré. L'existence d'une chapelle, argument qui aurait été décisif n'a pu être vérifiée car son emplacement présumé se situait hors emprise sous une propriété privée. Le bâtiment 2 (le cellier), seul édifice réellement identifié pourrait appartenir à un ensemble laïc. Le bâtiment 3, malgré certaines similitudes avec les cloîtres connus (en termes de dimensions) n'a livré, hormis le puits, aucun aménagement interne particulier. Les édifices 1, 4, 5, 6 ne nous apportent guère plus d'informations d'un point de vue fonctionnel. L'arasement est trop important.

De ces incertitudes et dans un souci de totale objectivité, les deux possibilités doivent être proposées. Dans le premier cas, nous sommes en présence du prieuré. Dans le second cas, nous sommes en présence d'un établissement agropastoral qui présenterait des caractéristiques comme l'usage de la pierre peu commun pour la période et la région.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude archéologique du site de Braine "La Gare" a permis de reconnaître un établissement de moyenne importance daté du XIIe siècle. Si toute la lumière n'a pas été faite concernant la nature précise des vestiges exhumés, plusieurs hypothèses plausibles obtenues en croisant l'archéologie et les textes ont pu être proposées. L'objectif premier de cet article était de faire connaître aux spécialistes de cette époque un site inédit et le mobilier céramique associé. Il est très vite apparu qu'en concomitance ces nouvelles données éclairaient de manière certaine l'histoire de Braine au travers d'un monument aujourd'hui disparu. Si le cœur de la ville et les principaux édifices publics ou religieux sont relativement bien illustrés, il en va tout autrement pour les faubourgs avoisinants. Nul doute que d'autres fouilles menées sur ce thème apporteront de nouveaux éléments faisant aujourd'hui défaut.

BIBLIOGRAPHIE

Références générales

ARDURA Bernard (1993) - *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Presse universitaire de Nancy, Nancy, 734 p.

BRUNEL Ghislain & DEFENTE Denis (1986) - *Histoire de Soissons et des villages du Soissonnais des gallo-romains à l'an mil*, Ville de Soissons, 72 p.

DUVETTE Laurent, LACROIX Marie-Christine & GUEUGNON Y. (1994) - *Déviation Braine-Courcelles, le site de Braine "La Gare"*, document final de synthèse, Service régional de l'archéologie, Amiens, 19 p., 22 fig.

FLODOARD - *Les annales de Flodoard, publ. d'après les ms, avec une introd. et des notes, par Ph. Lauer.* Picard, Paris, 307 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et l'enseignement de l'histoire).

FRANÇOIS Jean-Luc (1997) - « Étude de l'évolution du bâtiment principal de l'abbaye Notre-Dame de Lieu-Restauré (Oise) du XIIe au XVIIIe », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 141 à 172.

GUYOTJEANNIN Olivier (dir.) (2000) - Le chartrier de l'abbaye prémontrée de Saint-Yved de Braine (1134-1250), École des chartes, Paris, 455 p.

KING T. HILL G. (1857) - *Monographie de St-Yved de Braine*, Bruges.

MALSY JEAN-CLAUDE (1999) - *Noms de lieu du département de l'Aisne*, tome 1, Société française d'onomastique Paris, 596 p.

MATTON Auguste (1871) - *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Imprimerie nationale, Paris, 364 p.

MELLEVILLE Maximilien (1857) - *Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne*, Bureau du «Journal de l'Aisne», Laon, 2 vol.

PRIOUX Stanislas (1846) - *Histoire de Braine et de ses environs, Monographies des villes et villages de France*, Dumoulin, Paris, 350 p.

PRIOUX Stanislas (1859) - *Monographie de l'ancienne abbaye royale Saint-Yved de Braine, avec la description des tombes royales et seigneuriales renfermées dans cette église*, Didron.

Références employées pour l'étude la céramique

Site internet du réseau Icéramm (Information sur la Céramique Médiévale et Moderne) . Disponible sur <http://iceramm.univ-tours.fr/> (consulté le 13/11/2017) *http://iceramm.univ-tours.fr/*

CLAUDE Caroline (2011) - « Le mobilier céramique des niveaux et structures postérieures au fossé 301 », dans PEIXOTO Xavier & CELLY Paul - *La première enceinte de la rive droite à Paris*, rapport de fouille, Inrap CIF, Pantin, p. 87-117.

CLAUDE Caroline (2012) - « Étude de la céramique médiévale », dans PEIXOTO X. & CELLY P. - *Ancien hôpital, un quartier d'Étampes du XIe siècle au début du XIIe siècle*, rapport de fouille, volume 2, études spécialisées, Inrap, janvier, p. 9-120.

GUADAGNIN Rémy (2007) - *Fosses, Vallée de l'Ysieux, mille ans de production céramique en Ile-de-France, catalogue typo-chronologique*, vol. 2, CRAHM, Caen, 735 p.

LACROIX Marie Christine (1997) - « La céramique médiévale du site des Hallettes à Compiègne (Oise) », dans PETITJEAN Martine (dir.) - *Fouilles de sauvetage sous la place du Marché à Compiègne (Oise) 1991-1993 : l'évolution urbaine de l'aire palatiale du haut Moyen Âge aux marchés médiéval et moderne.* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 135-168 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 13).

LACROIX Marie Christine (1998) - « La production céramique du four de Pont-l'Evêque (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 207-214.

LEFEVRE Annie (2007) - « La céramique de Marly-la-Ville », *Revue archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n° 39, p. 114-119.

LEFEVRE Annie (2009) - « La céramique du début du Moyen Âge (XIe-XIIe siècle) du sud des Yvelines : les sites de Bullion (rue de Noncienne) et Sonchamp (déviation de la route nationale 10) », *Revue Archéologique d'Île-de-France*, tome 2, p. 221-234.

MOUNY Sandrine (2013a) - « Un atelier de potiers médiéval au cœur de la ville de Noyon (Oise) » *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 117-131

MOUNY Sandrine (2013b) - « Les productions céramiques médiévales et modernes en Picardie : état de la recherche et bilan des connaissances », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 209 à 249.

NICOURT Jacques (1986) - *Céramiques médiévales parisiennes*, Jeunesse préhistorique et géologique de France, Ermont, 366 p.

RACINET Philippe (1982) - « Les prieurés clunisiens au Moyen Âge et au XVIe siècle », *Revue archéologique de Picardie*, n° 4, p. 199-230.

RACINET Philippe (1984) - « Présence et permanence à Soissons et aux abords : Saint-Pierre-à-la-Chaux, Saint Rémy de Braine et Saint Pierre de Montigny-Lengrain (XIIe-XVIe siècle) », *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. XVII, 1980-1984, p. 133-158.

Les auteurs

Laurent DUVETTE
Ingénieur d'étude, Inrap
UMR 8164 Halma Ipel.
laurent.duvette@inrap.fr

Marie-Christine LACROIX
DRAC de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie
marie-christine.lacroix@culture.gouv.fr

Résumé

Les recherches menées à la limite du village de Braine au lieu-dit "La Gare" ont porté sur environ 2,8 hectares. L'établissement médiéval, mis au jour sur une surface de 1 300 m², est composé de plusieurs bâtiments, d'un cellier et d'un puits évoquant une installation à caractère monastique. La zone 1 qui recelait l'essentiel des structures est implantée sur la partie basse du relief environnant, pratiquement au point de convergence des eaux. Le plan des vestiges indique un développement au-delà des limites de l'emprise. Les informations touchant à l'évolution du site sont maigres mais ont toutefois permis d'isoler deux phases de réaménagement grâce aux sols localement conservés. La chronologie repose principalement sur les fragments de céramiques recueillis dans les remblais du puits et du cellier. Ces indices indiquent une occupation très courte placée entre le milieu et la fin du XIIe siècle.

Mots clés : médiéval, établissement rural, édifice religieux, ferme monastique

Abstract

The research conducted on the edge of the village of Braine, at the place named "La Gare", covers about 2,8 hectares. The medieval dwelling, uncovered over a surface of 1300 square metres, consists of several buildings, a cellar and a well, which suggests a settlement of a monastic nature. "Zone 1", which encompasses most of the remains, is situated in the lowest part of the site, practically at the convergence of the waters. The plan of the vestiges shows that they extended beyond the limits of the surface excavated. Information about the evolution of the site is scarce; however, it does allow us to distinguish two phases of redevelopment, as attested by some locally preserved floors. The chronology is based mostly on the pottery pieces found in the infill of the well and of the cellar. They indicate a very short occupation situated between the middle and the end of the 12th century.

Keywords : medieval, rural settlement, religious buildings, monastic farm.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Die Ausgrabungen an der Flurstelle "La Gare' am Ortsausgang von Braine erstreckten sich über ca. 2,8 Hektar. Auf einer Fläche von 1300 m² wurde eine mittelalterliche klosterähnliche Anlage mit mehreren Gebäuden freigelegt, darunter ein Vorratsraum und ein Brunnen. Die bedeutendsten Strukturen befanden sich in der Zone 1, dem tiefer gelegenen Teil des erforschten Geländes, wo sich das Regenwasser anstaut. Der Plan der Befunde weist darauf hin, dass die Anlage über das ergrabene Areal hinausreicht. Zur Entwicklung der Anlage gibt es zwar kaum Informationen, doch die stellenweise erhaltenen Laufhorizonte lassen zwei Umgestaltungsphasen erkennen. Die Chronologie basiert hauptsächlich auf Keramikscherben aus dem Schutt des Brunnen und des Vorratsraumes. Diese Indizien weisen auf eine sehr kurze Belegung zwischen Mitte und Ende des 12. Jahrhundert.

Schlagwörter : Mittelalterlich, ländliche Siedlung, Sakralbau, klösterliche Anlage.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).